

LE SAVINIEN

JOURNAL D'INFORMATION DE SAINTE-SAVINE

Journal municipal n° 81 - Édition de printemps / 2021 - Du 26 avril au 20 juin 2021

Dossier : Projet de territoire 2020 > 2026 Budget 2021

Actus de saison

Elections / Nouveau conseiller | pages 3

Solidarité

CCAS / Cours d'alphabétisation | page 15 - 17

Démocratie

Lancement du Labo Citoyen | pages 18 - 19

SOMMAIRE

PAGES 3 ACTUS DE SAISON
NOUVEAU MEMBRE AU CONSEIL MUNICIPAL
SAC À DÉJECTIONS

PAGES 4-5 RÉTROSPECTIVE

PAGES 6-7 CADRE DE VIE
QUESTIONNAIRE MOBILITÉ

PAGES 10-14 DOSSIER
PROJET DE TERRITOIRE 2020 > 2026
BUDGET 2021

PAGE 15-17 SOLIDARITÉ
CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE
COURS D'ALPHABÉTISATION
POINT CONSEIL EMPLOI

PAGE 18-19 DÉMOCRATIE
LABO CITOYEN

PAGES 20-21 ÉCONOMIE
TAXE DE SÉJOUR
PORTRAITS DE COMMERÇANTS / ARTISANS

PAGE 22-23 CULTURE
GRATUITÉ DE LA MÉDIATHÈQUE

PAGES 24-25 AGENDA
LES RENDEZ-VOUS DU PRINTEMPS

LE SAVINIEN - N°81 - PRINTEMPS 2021
JOURNAL D'INFORMATIONS LOCALES ÉDITÉ
PAR LA VILLE DE SAINTE-SAVINE (10300 - FRANCE)

DIRECTEUR DE LA PUBLICATION : ARNAUD MAGLOIRE
RÉDACTION : MAEVA MAUGEAIS
MISE EN PAGE : ALINE PARIS
VISUELS : VILLE DE SAINTE-SAVINE / KLARA DRIELLE /
FREEPIK

DÉPÔT LÉGAL : AVRIL 2021
DISTRIBUÉ PAR LA POSTE
IMPRIMÉ SUR PAPIER RECYCLÉ PAR « LA RENAISSANCE »



LE SAVINIEN

RÉDACTION - MAIRIE DE SAINTE-SAVINE
1 RUE LAMORICIÈRE, 10300 SAINTE-SAVINE
TÉL : 03.25.71.39.50 / COM@STE-SAVINE.FR

WWW.SAINTE-SAVINE.FR



FACEBOOK.COM/VILLEDESAINTESSAVINE



@SAINTESSAVINE10



Édito

Chères Saviniennes, chers Saviniens,

Oui, il est nécessaire de maintenir les services de proximité, de les améliorer et de conduire des projets utiles à tous. Oui, il est possible de le faire sans augmenter vos impôts, en misant sur la méthode, la rigueur et le pragmatisme.

Le budget de la Ville permet de financer vos services (protection des seniors, accueil des enfants, entretien de la ville, animations, actions culturelles, soutien des plus fragiles, soutien aux associations, sécurité...) mais aussi des projets plus structurants (entretien des écoles, rénovation de la voirie, extension de la médiathèque, transition écologique, mutation de l'avenue Gallieni-Leclerc ...).

Chaque action est un choix qui engendre un coût pour la commune. Nous avons donné du sens à la dépense publique. Pour comprendre l'usage qu'il en est fait, la Ville publie en toute transparence ses documents comptables conçus de manière pédagogique pour être lus et compris par tous*.

Parallèlement, pour connaître tous les projets qui s'activent dès cette année et partager les valeurs que nous portons, nous publions notre projet de territoire 2020 > 2026*. Cette « feuille de route » présente de manière simple et condensée l'ensemble des projets pour lesquels nous avons été élus et qui s'activeront cette année et celles à venir. Attendus ou nécessaires, ils vont inscrire la Ville dans une ère nouvelle et requérir une énergie commune, dont la vôtre. L'opportunité vous est donnée d'agir ensemble.

La crise sanitaire bouscule l'équilibre social et économique, nécessitant de préserver l'Humain. Les services sociaux de la ville, les élus, les associations et les acteurs de la solidarité sont disponibles pour tous les Saviniens qui en éprouvent le besoin. Ne négligez pas votre bien-être et restons collectivement attentifs à celui de ceux qui nous entourent. Et pour encore quelques temps, ne relâchons ni nos efforts ni notre vigilance pour contenir la propagation du virus et soulager la tension dans les services hospitaliers et auprès des acteurs de santé. Cette lutte est rude, mais elle sera salubre quand nous retrouverons enfin des vies apaisées.

Arnaud Magloire

Maire

Vice-Président de Troyes Champagne Métropole

*L'ensemble de ces documents est accessible sur le site internet de la Ville ou en Mairie, sur simple demande.



Sacs à déjections canines : ils sont gratuits à l'accueil de la mairie !

Pour lutter contre la pollution urbaine et les mauvais usages des sacs à déjections canines, les distributeurs de sacs en ville ont été retirés. Vous pouvez désormais les trouver à l'accueil de la Mairie.

Du lundi au jeudi : 8h30-12h / 13h30-17h30
Vendredi : 8h30-12h / 13h30-17h
1er et dernier samedi du mois : 9h-11h45



Rappel : ne pas ramasser les déjections de votre animal est sanctionné d'une amende de **68€**.

Un nouveau membre au Conseil Municipal



Geoffrey Joscet a rejoint le Conseil municipal en tant que Conseiller municipal appartenant à la majorité. Il succède à Olivier Frajman.

✉ joscet.g@ste-savine.fr

Élections régionales et départementales

Pour pouvoir voter aux prochaines élections régionales et départementales des dimanches 13 et 20 juin 2021, vous devez vous inscrire en Mairie sur les listes électorales **avant le vendredi 7 mai.**

Astuces : inscription possible en ligne sur : www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/R16396



Le tri en un coup d'œil



Ordures ménagères

Parc du Grand Troyes : *Mardi*
Louis Blanc / Paul Doumer : *Jedi*
Lamartine / Truaude / Hamelet / Leclerc / Gallieni : *Vendredi*



Emballages recyclables

Louis Blanc : *Lundi*
Hamelet / Leclerc / Gallieni : *Mardi*
Parc du Grand Troyes : *Mercredi*
Lamartine / Truaude : *Jedi*
Paul Doumer : *Vendredi*



Déchets verts

Lamartine / Truaude :
Mercredi matin - du 17 mars au 24 novembre
Hamelet / Leclerc / Gallieni / Louis Blanc :
Jedi matin - du 18 mars au 25 novembre
Paul Doumer / Parc du Grand Troyes :
Vendredi matin - du 19 mars au 26 novembre



Déchets volumineux et gravats

Déchetterie de Sainte-Savine :
Rue Konrad Adenauer (Z.A SAVIPOL)
Déchetterie de La Chapelle-Saint-Luc :
Route de Montgueux
ou sur rendez-vous pour les encombrants :
03.25.45.27.30



Vivre ensemble : les déchets à collecter sont à présenter en limite de propriété sur le domaine public à partir de 19h, la veille de chaque collecte. Les bacs, collectés ou non, sont à retirer au plus tôt avant 19h le jour de collecte pour les habitats individuels, ou au plus tard à 14h pour les habitats collectifs et les locaux professionnels.

RÉTROSPECTIVE

JANVIER



Fêtes terminées, sapin recyclé

Les agents municipaux des espaces verts ont donné une seconde vie au grand sapin. Broyé en copeaux puis mélangé à divers végétaux, le sapin a permis de réaliser un paillage du sol des massifs du passage couvert de la Mairie.



Prix départemental des jeunes musiciens 2020

Deux élèves de l'École Municipale de Musique et de Danse ont été récompensés : Léonie Vigneron, mention Très bien en Fin de Cycle 3 en Flûte traversière et Léo Vallier, mention Très Bien en Fin de Cycle 2 en Batterie/Percussions.

FÉVRIER



Défilé Chic et Choc

Lors des vacances d'hiver, les enfants de l'accueil de loisirs sont devenus de grands couturiers pour créer un défilé chic et choc.



Mobilisation contre la fermeture de classes

Les élus du Conseil municipal ont tenu à apporter leur soutien aux parents et professeurs du collège Langevin contre la fermeture de deux classes à la rentrée de septembre.

Activités sportives seniors

Les Seniors de la Maison des Viennes ont pu se retrouver après une longue pause liée au contexte sanitaire, pour pratiquer ensemble la marche rapide et la marche douce !



Hommage aux victimes du terrorisme

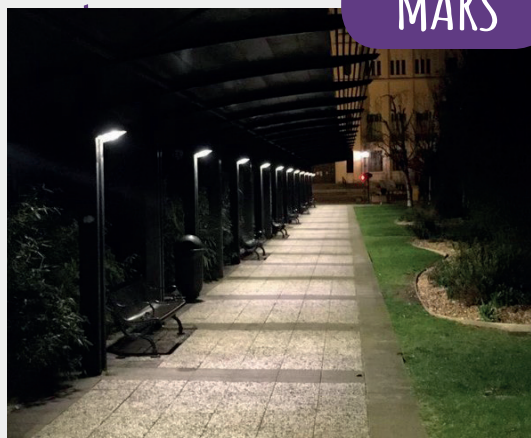
A l'occasion de la journée nationale d'hommage aux victimes du terrorisme le 11 mars, un olivier, symbole de paix et d'espérance, a été planté dans la cour de l'école élémentaire G. Guingouin.

Vaccination aux Orchidées

37 résidents et 3 membres du personnel de la résidence Les Orchidées ont été vaccinés contre la COVID-19.



MARS



Travaux au passage couvert

De nouvelles lumières LED ont été installées sur le passage couvert de la Mairie, moins gourmandes en énergie et limitant la pollution lumineuse, néfaste pour la faune et la flore nocturne.



Ville animée

Pendant un mois, la ville s'est animée grâce aux croustillons Albert et à la pêche aux canards. Une parenthèse joyeuse en ce temps de pandémie !

Cimetière : premières expérimentations de végétalisation

Avant même que la loi ne l'impose en 2020, la ville de Sainte-Savine s'est engagée dans une démarche « zérophyto » pour l'entretien de ses espaces verts. Depuis plus de dix ans, plus aucun désherbant n'est utilisé, excepté aux abords du terrain de football où un engrais désherbant sélectif est encore appliqué. Désormais, la Ville recherchera les solutions d'aménagement de ces espaces afin de protéger et développer la biodiversité. La végétalisation du cimetière en fait aujourd'hui partie.

Accepter le « retour à la nature »

Végétaliser un espace urbain, c'est avant tout élaborer un plan de gestion favorable à la biodiversité et procéder aux aménagements nécessaires.

Le paysage du cimetière de Sainte-Savine se verra donc peu à peu transformé : moins gris, plus vert, avec des allées enherbées et des prairies fleuries entre les tombes. Des arbres seront plantés et des bancs, alors ombragés, seront installés. Des semences seront appliquées directement sur les gravillons (hors allées accessibles en voiture); un avantage considérable en période sèche car, en cas de pelouse brûlée, un chemin de gravillon, et non de poussière, se dessinera. L'entretien de ces nouveaux espaces verts sera également facilité avec une végétalisation qui demande peu d'entretien car l'herbe y pousse moins vite.

Reverdifier, c'est aussi savoir faire preuve de résilience. En effet, le dérèglement climatique se fait sentir sur la pousse des adventices (les mal nommées « mauvaises herbes ») qui apparaissent plus tôt dans l'année et plus nombreuses



qu'auparavant.

Première campagne de plantation

Plusieurs années seront nécessaires pour requalifier le cimetière. Cette végétalisation se fera donc par étape, pour respecter le rythme de la nature, étudier les végétaux qui s'adapteront le mieux au sol et les plus résistants face aux aléas climatiques.

Depuis ce printemps, des tests sur environ 300m², essentiellement sur la partie haute du cimetière, sont menés. En fin d'année, des arbres feuillus seront plantés afin d'apporter de l'ombre, du volume et créer une harmonie paysagère. En 2022 et 2023, du mobilier urbain (bancs, pergolas...) sera installé et de nouveaux végétaux plantés. **A terme, 50% des allées du cimetière seront végétalisées.**

CHIFFRES CLÉS

Cimetière **3.5** hectares

2021 : test sur **300** m²

5 500 € de budget pour 2021

2023 : **50** % des allées végétalisées

Astuces : Zérophyto dans mon jardin

Pour limiter la pousse des mauvaises herbes, réalisez un paillage de vos surfaces avec le gazon de la tonte de votre jardin.

Arrosez vos plantes avec du purin d'orties (à réaliser soi-même) pour stimuler leur croissance et éloigner les pucerons.

Pour faire fuir les limaces, dispersez des cendres de cheminée ou coquilles d'oeufs au pied de vos salades.

Enfin, plantez des ceillecs d'indes pour lutter contre les nuisibles de type pucerons.



Comment vous déplacez-vous ?

Afin d'améliorer l'efficacité de vos déplacements et d'encourager l'usage des modes de transport alternatifs à la voiture, participez à ce questionnaire.

Vos déplacements au quotidien :

A Sainte-Savine, comment vous déplacez-vous au quotidien ? (entourez la ou les réponses)



Autre : _____

Le Centre-ville est limité à 30km/h. Pensez-vous que cela sécurise les déplacements ?

Oui / Non

Votre lieu de travail se situe-t-il dans l'agglomération troyenne ? Oui / Non

Si oui, quel mode de transport utilisez-vous ?



Autre : _____

Quelle distance domicile-travail parcourez-vous en moyenne ?

0-1km 1-3km 3-5km >5km

Effectuez-vous vos courses :

- à Sainte-Savine ? Oui / Non
- dans l'agglomération ? Oui / Non

Comment vous déplacez-vous ?



Autre : _____

Souhaiteriez-vous utiliser davantage les modes de transports alternatifs pour vous déplacer à Sainte-Savine ou dans l'agglomération ?

Très intéressé				
Peu intéressé				
Pas intéressé				
Ne sais pas				

Seriez-vous prêt à modifier vos habitudes de déplacements ? Oui / Non

Quelles raisons vous encourageraient à modifier vos modes de déplacements (améliorer les espaces urbains ? connaissances et sécurité des trajets ? tarifs réduits pour les transports...) ?



Déplacements à vélo :

Utilisez-vous le vélo pour : (entourez la ou les réponses)

- les loisirs
- les déplacements au quotidien (commerces de ville, trajet domicile-travail...)

Si non, aimeriez-vous vous déplacer à vélo ?

Oui / Non

A quelle fréquence utilisez-vous le vélo :

au quotidien / plusieurs fois par semaine/ une fois par semaine / une fois par mois / moins d'une fois par mois.

Quelle distance parcourez-vous en moyenne ?

0-1km 1-3km 3-5km >5km

Laissez-vous vos enfants circuler à vélo dans la ville ? Oui / Non

Si non, pourquoi ? _____

Estimez-vous que les aménagements urbains sont adaptés à la pratique du vélo (pistes cyclables, stationnement vélo...) ? Oui / Non

Si non, quelles améliorations suggérez-vous dans la ville et dans l'Agglomération troyenne : _____

Informations personnelles :

Habitez-vous à Sainte-Savine ? Oui / Non
Dans quel quartier résidez-vous ?

Votre tranche d'âge :

- - de 15 ans
- 16 à 29 ans
- 30 à 49 ans
- 50 à 64 ans
- 65 ans et +

QUESTIONNAIRE À RETOURNER À L'ACCUEIL OU DANS LA BOÎTE AUX LETTRES DE LA MAIRIE
OU À REMPLIR EN LIGNE SUR LE SITE DE LA VILLE

Mesures sanitaires : réagir vite pour mieux vivre au quotidien

Pour répondre aux protocoles sanitaires renforcés en janvier, février et avril derniers, la Ville continue jour après jour de se mobiliser pour les déployer dans tous les locaux recevant des enfants et assurer un service public sécurisant pour tous.

Dans les écoles, de nouveaux aménagements ont été effectués. Espacement des tables de deux mètres, services décalés à la cantine, et mesures d'hygiène strictes pour les élèves (masques obligatoires, désinfection des mains, aération des espaces intérieurs plusieurs fois par jour...) sont les nouvelles règles à adopter depuis le début de l'année. Pour faire appliquer ces mesures parfois difficiles à accepter par les enfants, les agents de la Ville font preuve de créativité et d'ingéniosité auprès des plus jeunes : pique nique en extérieur avec l'arrivée des beaux jours pour manger plus tôt et libérer des cantines, transferts d'activités en extérieur... Mi-mars, les gymnases ont été réouverts pour la pratique du sport scolaire en intérieur avec, là aussi, des protocoles sanitaires clairement affichés dans les locaux. *

La vie des centres de loisirs a elle aussi été impactée. Pendant les vacances d'hiver, les enfants ont été répartis en petits groupes et les plannings d'animation revus : jeux organisés dehors, jusqu'à quatre services à la cantine, ateliers visant à renforcer l'autonomie ; autonomie parfois mise à mal chez les jeunes avec le durcissement des protocoles.

**Après les annonces du Président de la République le 31 mars 2021, les gymnases ont été fermés.*

Une école ouverte pour les enfants de soignants

Face à la troisième vague de COVID-19 et à la fermeture des écoles et des espaces périscolaires le 6 avril, la Ville de Sainte-Savine permet l'accueil des enfants de personnels prioritaires sur le site de l'école Lucie Aubrac. Pendant cette période de crise, une vingtaine d'élèves est accueillie sur le temps scolaire, périscolaire et pendant les vacances de printemps.



Des masques pour nos enfants

Pour continuer à soutenir parents, enseignants et enfants dans l'application des mesures barrières, la Ville a renouvelé son opération de distribution de masques lavables de catégorie 1 début mars aux élèves de primaire des cinq établissements publics et privés de la commune.



1262

C'est le nombre de masques réutilisables distribués en mars par les élus et les agents, à tous les élèves des écoles primaires saviniennes. Comme pour la première opération de distribution en novembre 2020, la municipalité a privilégié une production régionale pour doter chaque enfant de 2 masques.

Depuis le début de la pandémie, la Ville a ainsi distribué 2 524 masques en tissu pour protéger les écoliers.

Parents-enfants : apprendre à être ensemble

Pour encourager le dialogue et renforcer les liens entre parents et enfants, la Maison des Viennes met en place de nouveaux rendez-vous.

Groupes de soutien à la parentalité

Des groupes de paroles pour parents sont organisés un vendredi par mois*. L'objectif de ces séances conviviales est de permettre aux parents d'échanger librement et en toute confidentialité, sur un thème en lien avec la parentalité. Des intervenants d'organismes spécialisés dans les domaines en question sont présents pour apporter des informations, des outils et des astuces éducatives à appliquer en famille.

Prochains rendez-vous :

14 mai : les addictions

4 juin : agressions, harcèlement, prévenir les violences chez les jeunes

**sous réserve des conditions sanitaires.*

Info et inscriptions :

Maison ds Viennes
52 rue Paul Doumer

03.25.82.40.95 /
maisondesviennes@ste-savine.fr
f @MaisonDesViennes



Ateliers parent-enfant

Une fois par mois, parents/grands-parents et enfants de 3 mois à 6 ans sont invités à venir partager un moment de complicité autour d'activités ludiques et de bien-être*. Massage « bien naître », découverte des abeilles, parcours d'agilité, histoires... ces moments à vivre en petit groupe sont animés par les agents de la Ville et des animateurs certifiés.

Prochains rendez-vous :

22 mai : massage bébé, découverte de la médiation animale et des instruments de musique

29 mai : massage bébé, parcours de motricité, découverte des abeilles et des ruches.

26 juin : massage bébé, découverte de la médiation animale

SPORT

Hommage à Jacques Haran

La Ville rend hommage à Jacques Haran, décédé le 2 mars dernier. Cet athlète, spécialiste du fond et demi-fond, a plusieurs fois été récompensé jusqu'à être sacré champion de France militaire. Passionné par son sport, il était attaché à la transmission. Il devient entraîneur et co-fondateur de l'Athletic Ribocortin Savinien (ex ARC).



© Jérôme Mesnier

A la retraite, il continua d'œuvrer autour des pistes auprès de la jeunesse. Jusqu'au bout, il marquera son attachement à son sport et à ceux qui le pratiquent. Le mercredi était pour lui un jour sacré : jour férié ou non, il allait courir et saluer les enfants de l'ARS dont il connaissait le prénom de chacun.

**Jacques Haran à la rencontre des
membres de l'Athletic Ribocortin
Savinien**

Projet de territoire : un engagement collectif pour construire la Ville de demain

Dès juillet 2020, et avant d'initier tout chantier, la Ville a engagé un diagnostic socio-économique du territoire, analysé les méthodes de fonctionnement des Services municipaux et procédé à un inventaire patrimonial. Un temps d'analyse nécessaire pour appréhender les premiers effets de la crise sanitaire, la situation financière de la Ville et ses moyens d'action.



La Ville rend public son projet de territoire 2020 > 2026. Ce document, accessible à tous les acteurs du territoire, présente les grands projets de ces cinq prochaines années que la Ville fait et va faire avec eux. L'ambition est clairement affichée : imaginer et construire ensemble le Sainte-Savine de demain en mobilisant une énergie commune.

Protection et bien-être des populations, mutation de l'avenue Gallieni - Leclerc, rénovation et entretien des écoles, actions culturelles, extension de la médiathèque, amélioration du cadre de vie, démocratie locale, entretien du patrimoine bâti, animation de la cité,

relation avec les usagers, dynamique associative et sportive, préservation de l'environnement... : de nombreux projets enthousiasmants et ambitieux qui vont, pour certains, changer le visage de la Ville et l'inscrire dans une ère nouvelle.

Pour consulter le projet de territoire :



www.sainte-savine.fr/projet-de-territoire

ou disponible sur demande à l'accueil de la Mairie

Les grandes ambitions 2020 → 2026

CADRE DE VIE

• Bâtiments et équipements communaux

La gestion du patrimoine immobilier est un enjeu de mandat. Un inventaire du patrimoine bâti et de la réserve foncière est en cours dans une perspective de rénovation, d'optimisation et de mutation afin de pouvoir, dans un deuxième temps, fixer les priorités et séquencer les projets.



• Cadre de vie et aménagement du territoire

Déployer de nouveaux aménagements en phase avec les besoins du territoire et avec les enjeux environnementaux et sociétaux : révision du PLU, mobilités douces, fluidité de la circulation propreté urbaine.

• Tranquillité et sécurité publique

Prévention, renforcement des effectifs de la Police municipale, coopération entre les acteurs institutionnels de la Sécurité de la ville et les habitants ou encore réflexion collective sur le stationnement feront partie des grands défis des 5 années à venir.



• Transition écologique

Pour être à la hauteur des enjeux climatiques et préserver notre biodiversité, la Ville s'engage dans une transition écologique qui s'articulera autour de deux axes : la protection de la biodiversité et la limitation des Gaz à Effet de Serre en repensant la mobilité et les sources énergétiques.

Ça commence aujourd'hui :

- > Plan de rénovation des écoles et mise aux normes des Établissements Recevant du Public
- > Renforcement de la vidéo protection
- > Installation d'un composteur collectif dans la ville au deuxième semestre 2021

SERVICES

• Fonctionnement de la Ville

Adaptation et modernisation des Services de la Ville.

• Transparence et relais de l'action publique

La municipalité s'attachera à davantage de proximité avec les habitants et acteurs du territoire, à faire preuve de transparence, de pédagogie et de clarté dans ses décisions.



• Démocratie participative

La municipalité souhaite associer la population à l'action publique autant que possible ou nécessaire, et de lui donner les moyens d'agir pour la Cité. Dans les faits, la mise en œuvre de budgets et de projets participatifs incitera, de manière innovante, les habitants volontaires à proposer et porter des projets d'intérêts communs avec des moyens dédiés.

Ça commence aujourd'hui :

- > Mise à niveau des outils de travail pour faciliter les missions des agents municipaux
- > Installation de nouveaux espaces d'information à la population
- > Mise en place d'une démarche globale de démocratie participative

ÉCONOMIE

• Commerce et artisanat

Études et mises en place de dispositifs de soutien aux commerçants dans le but de pérenniser et développer l'activité commerciale dans toute la ville.

• Vie économique

La Ville souhaite dynamiser les acteurs économiques locaux en s'appuyant sur des outils comme l'Économie Sociale et Solidaire, ou encore, en mettant en place des actions en faveur de l'emploi et du développement économique.



Ça commence aujourd'hui :

- > Dotation de 22 500€ pour soutenir la nouvelle Association des Commerçants Saviniens
- > Aide complémentaire unique de 1 500€ pour les entreprises de la commune en plus du Fonds de Solidarité du Gouvernement
- > Dispositif d'aide aux restaurateurs

CULTURE ET SOLIDARITÉ

• Culture

Impulser une offre culturelle innovante et de territoire, en s'appuyant sur les lieux culturels existants (École de musique, Médiathèque, L'Art Déco) et étudier l'agrandissement et le maintien de la Médiathèque au cœur de la ville.



• Vie associative et sportive

La Ville accordera une attention particulière aux associations à fort potentiel de développement et vectrices de cohésion sur le territoire (dans le cadre du label *Terre de Jeux 2024* par exemple). Un service municipal dédié leur sera consacré afin de faciliter le dialogue et le développement des projets.

• Solidarité et cohésion sociale

La cohésion sociale sera un axe transversal du Projet de territoire qui se concrétisera par des initiatives favorisant le bien vivre ensemble et initiant des actions d'entraide, en faveur des populations en difficulté...

• Famille, jeunesse et seniors

Créer et adapter des actions d'animation et de cohésion sur le territoire pour stimuler la vie locale et favoriser les liens intergénérationnels.

Ça commence aujourd'hui :

- > Sainte-Savine s'inscrit dans la démarche du label *Terre de Jeux 2024* pour faire vivre aux Saviniens trois années au rythme des Jeux de Paris 2024
- > Augmentation des subventions aux associations sportives et à vocation solidaire.





TAXE D'HABITATION

En 2021, la Taxe d'Habitation sur les résidences principales n'est plus perçue par les communes mais par l'État. En contrepartie, le taux de la Taxe Foncière sur les Propriétés Bâties (TFPB) du département est transféré aux communes. Cette année, la Ville a fait le choix de ne pas augmenter les impôts, indépendamment de ces nouveaux dispositifs. Ainsi, le taux d'imposition sur le Foncier bâti en 2021 est composé du Taux communal 2020 (TC) et du Taux départemental (TD) 2020 soit TC de 25,97 % + TD de 19,42 %. Le Taux du foncier non bâti reste inchangé (38,78%).

ÉQUIPEMENT DES SERVICES DE LA VILLE

559 940 €

Matériel informatique, mobilier, acquisition de logiciel

L'AUTOFINANCEMENT PERMET À LA VILLE D'INVESTIR SANS EMPRUNTER

LES DÉPENSES DE « FONCTIONNEMENT » (EN ROSE) SONT CONSACRÉES AUX SERVICES RENDUS À LA POPULATION

ADMINISTRATION GÉNÉRALE

3 148 330 €

Etat civil, urbanisme, accueil

DIVERS

13 000 €

INTÉRÊT D'EMPRUNT

50 700 €

PATRIMOINE BÂTI

5 378 085 €

travaux dans les écoles, investissements générateurs d'économies d'énergie (Plan Progrès), aménagement de locaux, Sécurité - incendie - mise aux normes, Mise en accessibilité (ADAP), travaux de l'église, équipements sportifs, réflexion sur l'extension de la Médiathèque

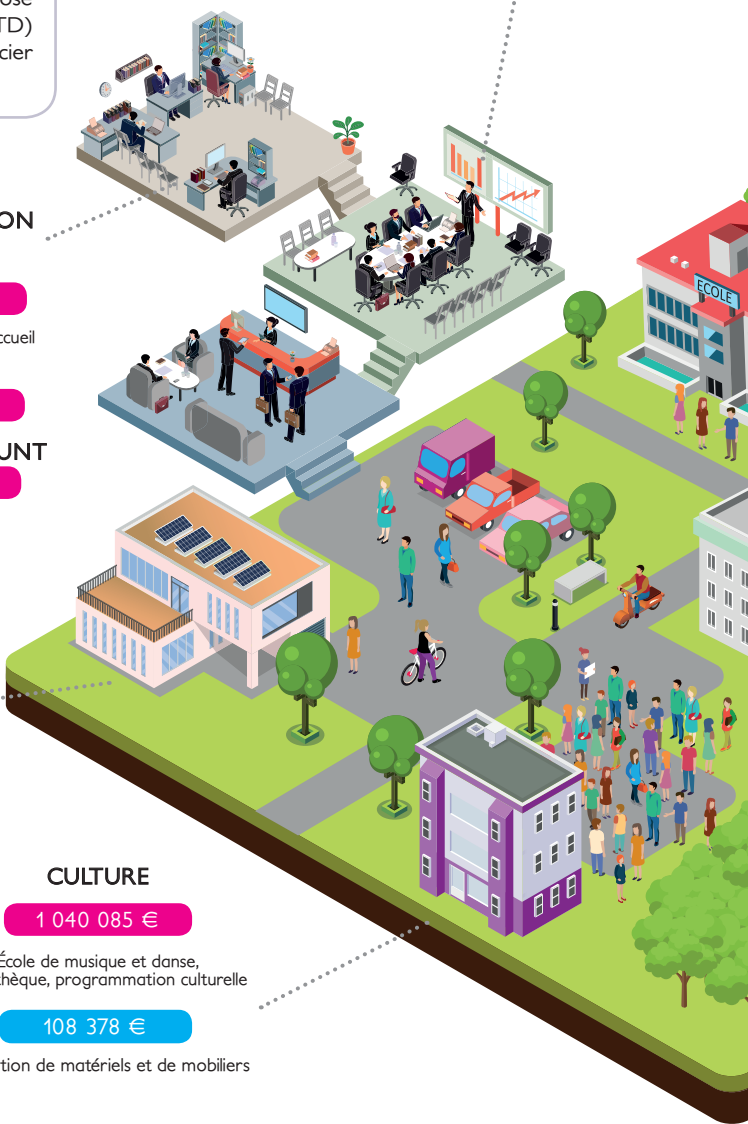
CULTURE

1 040 085 €

École de musique et danse, médiathèque, programmation culturelle

108 378 €

Acquisition de matériels et de mobiliers



DÉPENSES D'INVESTISSEMENT

8 623 542 €

Emprunts... : 443 000 €

Les projets et travaux d'investissements sont financés grâce à l'ensemble des recettes d'investissement (autofinancement, subventions, taxe d'aménagement...)

Le mot de l'élue



Le contexte socio-économique aux perspectives d'évolution incertaines, a rendu l'exercice budgétaire 2021 complexe.

Nous avons donc agi avec méthode et pragmatisme. D'une part en tenant compte des premiers effets de la crise sanitaire, de la santé financière de la Ville pour répondre à la fois aux nécessités de travaux les plus urgents et à la mise en œuvre de nos projets. Un juste équilibre entre prudence et confiance en l'avenir.

Plus qu'un exercice comptable, le budget est la traduction de nos engagements politiques. **Comme nous nous y sommes engagés, la protection des populations et la cohésion sociale, dont chacun a et aura besoin, primeront sur tout projet.**

C'est pourquoi les dépenses qui y sont affectées ont été préservées ou amplifiées. Les collectivités sont des acteurs puissants de l'économie et participent pleinement à la relance. Dans cet esprit, notre politique d'investissements ambitieuse et programmée sur 5 ans, nous permet raisonnablement de séquencer nos projets à courts et moyens termes, et de les financer, à paysage fiscal actuel constant, **sans augmenter les impôts locaux.**

Gülcan Gultekin,

5ème adjointe au Maire, chargée de la Vie citoyenne et de l'Administration générale.

ENFANCE JEUNESSE

3 236 455 €

Centre de loisirs, restauration scolaire, petite enfance, frais de personnel

92 479 €

Mobilier et matériel d'équipement des structures d'accueil

SÉCURITÉ

238 890 €

Police municipale

92 000 €

Vidéo protection

SOCIAL - FAMILLE - SENIORS

716 615 €

Actions Seniors, familles, subventions aux associations familles, frais de personnel

6 500 €

Matériel d'équipement

DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

53 800 €

Commerces, entreprises, économie sociale et solidaire

CADRE DE VIE / TRAVAUX

936 495 €

Charges courantes, régie municipale, agents d'intervention

1 939 160 €

Voirie, mobilier urbain, éclairage public, signalétique

DÉMOCRATIE LOCALE

20 650 €

Labo Citoyen, CMJ, consultation citoyenne

4 000 €

Budget participatif

SPORT

355 280 €

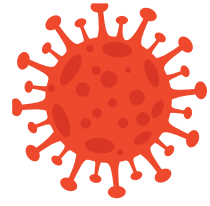
Fonctionnement des équipements sportifs, personnel de gardiennage

Protection des populations

Au terme de l'année 2020, la municipalité a dressé le bilan des premiers effets de la crise sanitaire sur les finances de la collectivité. Baisse des recettes de 32 %, déploiement de protocoles sanitaires, adaptation d'actions sociales et de cohésion, dotation de masques et équipements de protection dans les écoles et dans les services municipaux, redéploiement de moyens humains et de crédits

au profit d'actions prioritaires... : le fonctionnement général de la collectivité, dont les services rendus à la population a été, et reste encore à ce jour, bouleversé.

132 808€ ont été dépensés en 2020.



Budget du Centre Communal d'Action Sociale



Le CCAS est un établissement public administratif lui conférant une existence administrative et financière distincte de la commune.

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

672 250 €

Dotations et subventions 350 000 €
Produits de services rendus 112 790 €
Autres recettes 2 520 €
Excédent de fonctionnement 206 940 €

DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT

672 250 €

AUTOFINANCEMENT

7 085 €



ADMINISTRATION GÉNÉRALE

305 385 €

Frais de personnel, charges courantes, frais immobiliers...

ÉQUIPEMENT DES SERVICES DE LA VILLE

128 897 €

Véhicule, logiciel, matériel informatique, mobilier...

EPICERIE SOCIALE

75 035 €



SENIORS

269 330 €

Animations, colis...



AIDES DIVERSES

22 500 €

Bons entracts, bourses...



Centre Communal d'Action Sociale

Plus que jamais, les missions du Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) sont essentielles à la cohésion et à l'accompagnement des personnes les plus fragiles. Les parcours de vie nécessitent parfois de solliciter une aide, toujours bienvenue, pour faciliter le quotidien et retrouver plus facilement l'autonomie.

CCAS

CENTRE COMMUNAL
D'ACTION SOCIALE
DE SAINTE-SAVINE

CCAS : comment ça fonctionne ?

Le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) est un établissement public communal autonome. Il met en œuvre la politique sociale municipale, adaptée aux besoins de son territoire, en étroite collaboration avec les institutions publiques et privées.

Son conseil d'administration, présidé par le Maire, est constitué de 8 élus du Conseil Municipal (de la majorité et de l'opposition) et de 8 représentants ayant des compétences dans les actions menées du CCAS (handicaps, seniors, insertion...). Il est renouvelé après chaque élection. Il vote les grandes décisions en matière de politique sociale de la Ville et le budget accordé à chaque projet.

CHIFFRES CLÉS

4 agents

30 bénévoles

dont 18 à l'épicerie sociale

101 bénéficiaires inscrits à l'épicerie sociale en 2020

350 000 € de subvention par an

Bon à savoir

RSA, CSS, dossier APA, demande de logement social... ces formulaires sont à votre disposition à l'accueil du CCAS. Si vous avez besoin d'aide pour les remplir, un rendez-vous rapide vous sera proposé avec un accompagnement personnalisé pour effectuer vos démarches.

Une diversification des actions

Les projets portés par le CCAS répondent à de réels enjeux de société : le bien-vieillir, la lutte contre l'exclusion et la précarité, la prévention contre toutes formes de violence... Plusieurs dispositifs individuels ou collectifs sont alors mis en place pour répondre aux problématiques rencontrées par les populations.

Les agents du CCAS vous informent et vous accompagnent dans les démarches quotidiennes et demandes d'aides : administratives, financières, juridiques, allocations...

Être accompagné lors de situations complexes

Expulsion locative, difficultés financières ou alimentaires, perte d'emploi, demande de domiciliation, signalement de personnes fragiles ou en danger, surendettement, bourse étudiante... un suivi individuel vous est proposé pour chaque situation difficile.

Une aide personnalisée pour les personnes âgées

Le CCAS vous apporte une écoute et un soutien moral en vous proposant des services adaptés : service aux

courses animations spécifiques, coup de fil' solidaire, appui administratif...

Des temps de rencontre pour sortir de l'isolement

Plus que des aides d'urgence, les projets portés par le CCAS ont aussi vocation à rompre l'isolement. Hors crise sanitaire, des temps de rencontre entre bénéficiaires et membres du CCAS sont organisés autour d'activités en groupe, dans des lieux dédiés. L'épicerie sociale, les jardins citoyens, les repas de seniors ou distribution de colis de Noël participent par exemple à ces temps de cohésion.



Crise de la COVID-19 : le CCAS, acteur de première ligne

Depuis le début de la pandémie, élus, agents et bénévoles ont été particulièrement présents pour les populations les plus fragilisées. Distribution de masques et d'attestations de déplacement à domicile, renforcement du dispositif coup de fil' solidaire, ou encore, suivi rapproché des personnes vulnérables ont été autant d'actions de bienveillance et de solidarité qui se poursuivent depuis un an.



Si la crise sanitaire renforce la précarité de certains Saviniens, elle touche aussi un nouveau public, plus jeune, peu présent jusqu'alors dans les locaux du CCAS. En effet, de plus en plus d'étudiants et de jeunes de moins de 25 ans se retrouvent

sans ressources financières ou dans des logements énergivores et donc, onéreux. Outre les bourses d'études du CCAS, **une réflexion est aujourd'hui en cours pour adapter les services aux jeunes adultes.**

Des bons pour aller au « resto »

Sainte-Savine, avec l'appui du Département, va offrir des « bons restos » aux populations les plus fragilisées par la crise sanitaire. Dans les faits 1 500 bons individuels, à dépenser dans les restaurants saviniens, eux aussi fortement impactés depuis plus d'un an. Sous forme de bon d'achat, les seniors

saviniens âgés de 60 à 70 ans recevront un bon de 10€. Les étudiants boursiers du CCAS et les bénéficiaires de l'épicerie sociale auront un bon de 20€. Ils seront prochainement distribués et valables jusqu'au 31 décembre 2022.

Portrait de bénévole : Dominique Baldi



Retraitée du prêt à porter en février, bénévole au CCAS en mars ! Voilà maintenant neuf ans qu'elle agit au CCAS de Sainte-Savine ; un engagement pris dès son départ à la retraite pour mettre à profit ses services et son temps libre. Mobilisée à l'épicerie sociale, elle entretient un rapport singulier avec les bénéficiaires. « *Il ne s'agit pas que de rendre service en distribuant des denrées alimentaires. Il faut prendre du temps avec eux, leur donner du réconfort*

pour les aider à retrouver un peu d'estime de soi ». Bien plus qu'une aide matérielle et financière, Dominique et les autres bénévoles leur donnent des astuces pour cuisiner des légumes inconnus du public, leur accordent un temps d'écoute ou quelque fois, un simple sourire lors de leur passage à l'épicerie. « *On les voit évoluer, changer même physiquement. Ce ne sont pas que des noms. On fait attention à eux* ».

Très active, Dominique a souhaité s'engager

d'avantage en devenant membre, en 2018, du Conseil d'Administration du CCAS. « *Cela me permet de soumettre plus facilement mes idées et de faire le suivi des actions* » précise-t-elle avant d'ajouter: « *par exemple, j'aimerais bien que certains petits projets puissent se mettre en place comme une boîte à idée ou à suggestion pour connaître les nouveaux besoins et les nouvelles envies des gens* ».

Demandeurs d'aide, bénévoles CCAS

2bis rue Lamoricière

03.10.72.03.90

accueil.ccas@ste-savine.fr

SI VOUS SOUHAITEZ APPORTER VOTRE AIDE

Le réseau de bénévoles œuvre chaque jour pour mettre en place ou consolider des actions et du lien social avec les bénéficiaires. Aujourd'hui, le CCAS recherche particulièrement des bénévoles pour la collecte des denrées alimentaires (attention port de charges lourdes) et pour le coup de fil' solidaire.



Les cours d'alphabétisation

En arrêt depuis le 20 mars 2020, avec une très courte reprise en octobre avant un nouveau confinement, les cours d'alphabétisation reprennent.*

Animés par quatre bénévoles, ces ateliers socio-linguistiques, gratuits, sont destinés aux personnes de toutes origines désirant maîtriser la langue française, qu'ils soient novices ou désireux de progresser. **Les cours d'alphabétisation leur permettent d'apprendre le français et d'acquérir des connaissances socio-culturelles sur notre pays.** Hors période COVID, c'est une soixantaine d'apprenants qui y participent de manière régulière. Par ailleurs, un accompagnement spécifique est mis en place pour les personnes préparant le Diplôme d'études en langue française (DELF).

*Après les annonces du Président de la République le 31 mars 2021, les cours d'alphabétisation sont suspendus jusqu'à nouvel ordre.

Instauration des cours du soir

projet Pour s'adapter aux besoins du public, la création de nouveaux créneaux est en cours de réflexion et devraient voir le jour lorsque le contexte sera plus favorable. Ils s'ajoutent aux séances organisées en matinée pour permettre de cibler un public plus large, notamment ceux qui travaillent.

VOUS SOUHAITEZ PARTICIPER AUX COURS D'ALPHABÉTISATION ?

Prenez-contact avec la Maison des Viennes :
52 rue Paul Doumer / 03.25.82.40.95 / maisondesviennes@ste-savine.fr



Appel aux bénévoles :

Pour enrichir ces nouveaux horaires, la Maison des Viennes recherche des bénévoles. Contacter les équipes sans plus attendre !



Le Point Conseil Emploi

Troyes Champagne Métropole, avec le soutien des communes de l'agglomération et en collaboration avec Pôle Emploi, offre des services de proximité aux chercheurs d'emploi à travers le dispositif Point Conseil Emploi.

Chaque vendredi de 9h à 12h et de 14h à 17h, un service d'écoute, de conseils et d'accompagnement des Saviniens en recherche d'emploi est mis en place dans les locaux du CCCAS. Un conseiller propose un suivi individualisé à chaque demandeur et l'aide à la construction de son projet professionnel. Des bornes d'accès à internet sont mises à disposition pour faciliter les démarches administratives et les recherches. Des animations et ateliers en groupe (CV, lettres de motivation, entretiens d'embauche...) sont également organisés.

En étroite collaboration avec Pôle Emploi, la Mission Locale de Troyes, les structures d'insertion par l'activité économique, les

divers organismes de formation, mais aussi les services Ressources Humaines des différentes communes ou encore les Centres Communaux d'Action Sociale, le Point Conseil Emploi informe et oriente les demandeurs sur les opportunités d'emploi sur le territoire et vers l'interlocuteur le plus adapté à sa situation.

VOUS RECHERCHEZ UN EMPLOI ?

Contactez sans plus attendre le Point Conseil Emploi :
CCAS 2bis rue Lamoricière /
03.10.72.03.86 /
pce.stesavine@troyes-cm.fr

POINT CONSEIL EMPLOI

Labo Citoyen : Penser et agir autrement

Mettre en œuvre des dispositifs de démocratie participative est l'un des axes majeurs de la nouvelle politique municipale de Sainte-Savine pour construire la ville de demain. Cette démarche audacieuse et inclusive, qui mise sur la co-construction et l'intelligence collective, favorise la création de projets pensés par et pour les habitants.

Labo Citoyen : donner aux Saviniens les moyens d'agir

La Ville met en place une nouvelle instance démocratique : le LABO CITOYEN. Cette instance citoyenne donne la possibilité à tous les Saviniens volontaires âgés de plus de 16 ans de s'impliquer dans la vie locale et de se fédérer autour de sujets d'intérêt général.

Il s'agit là d'une véritable opportunité pour engager des projets à impact environnemental, social, solidaire, culturel, d'aménagement du territoire qui permettront de construire la ville de demain... L'autonomie du Labo Citoyen sera encouragée avec le soutien actif de la Ville, tant au niveau humain que financier. Il bénéficiera pour ce faire de moyens propres pour l'aider à mettre en œuvre ses idées. La concertation, les capacités financières, le cadre légal, les besoins du territoire... amèneront alors les futurs « laborantins citoyens » à faire preuve de conviction, de ressources, d'enthousiasme et parfois à... choisir. Enfin, le Labo Citoyen pourra présenter ses projets en Conseil municipal et les soumettre à vote.

Candidatures
du 19 avril
au 7 mai

FORMULAIRE DE CANDIDATURE DISPONIBLE À
L'ACCUEIL DE LA MAIRIE OU SUR :

WWW.SAINTE-SAVINE.FR/DEMOCRATIE

CONTACT : 03.10.72.02.84



Instance démocratique et citoyenne de
Sainte-Savine

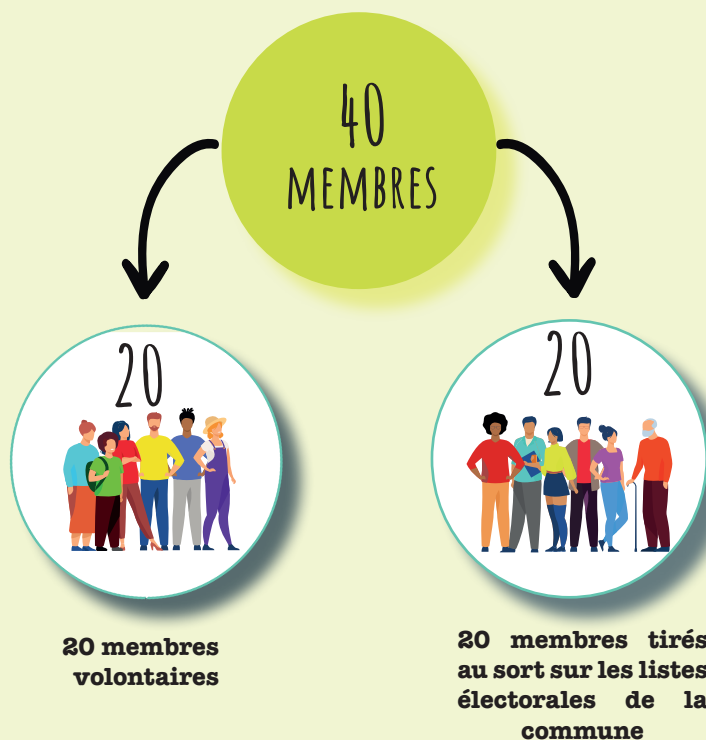
Une charte

Adoptée en Conseil Municipal le 18 mars dernier, la charte pose les principes de fonctionnement de l'instance, ses valeurs, l'engagement de ses membres et définit son articulation avec la Ville. Si le soutien de la municipalité



est affiché, l'instance se veut résolument citoyenne, puisque les élus ne peuvent y siéger. La charte acte aussi la confiance de la Ville donnée aux habitants.

Comment est composé le Labo Citoyen ?



Les grandes étapes de mise en place du Labo Citoyen

Jeudi
15 avril 2021

TIRAGE AU SORT
SUR LES LISTES
ÉLECTORALES



80 noms tirés au sort parmi ceux inscrits sur les listes électorales. Les personnes tirées au sort seront informées par courrier, puis retenues dans l'ordre du tirage au sort jusqu'à atteindre 20 réponses positives.

19 avril
au
7 mai 2021

APPEL À CANDIDATURES
POUR DEVENIR
MEMBRES VOLONTAIRES



Ouvert aux Saviniens de +16 ans ou commerçants saviniens ou membres d'un bureau associatif savinien, sans conditions de nationalité.

RÉUNION TRIMESTRIELLE
DU LABO CITOYEN

A partir du
14 mai 2021

Les 40 membres se retrouveront à minima tous les trois mois, pour créer et penser des projets à impact environnemental, social, solidaire, culturel, d'aménagement du territoire qui permettront de construire la Ville de demain...



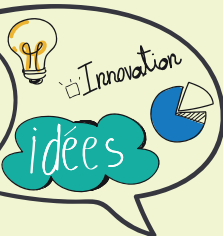
INSTALLATION DE
L'INSTANCE CITOYENNE

Vendredi
14 mai 2021

En cas de candidatures supérieures à 20 dans le collège des volontaires, un tirage au sort sera effectué le 14 mai pour n'en retenir que 20.



PENSER ET AGIR
POUR LA VILLE DE
DEMAIN !



Labo Citoyen c'est :

- **Un engagement** citoyen basé sur la laïcité, la neutralité et l'assiduité des membres.
- **Une instance 100 % citoyenne**, transparente et autonome, composée de 40 membres (20 volontaires et 20 tirés au sort).
- **Un espace**, de réflexion et de décision, organisé en Assemblée et groupes projets, doté de moyens matériels, humains et financiers.

Le mot de l'élu

Le LABO CITOYEN est une porte ouverte à tous les habitants qui souhaitent s'impliquer dans la vie locale, proposer des projets d'intérêt général et rejoindre une communauté citoyenne motivée ! Cette nouvelle instance est la première étape d'une démarche globale de démocratie participative locale, à laquelle succéderont d'autres outils innovants de participation citoyenne comme les budgets participatifs.



Je crois en l'intelligence collective et j'ai confiance en la capacité des habitants à se fédérer pour servir le bien commun. Chaque habitant est important et peut se rendre utile, tant pour Sainte-Savine que pour les autres : deux bonnes raisons de rejoindre le LABO CITOYEN !

Romain Bernier,
Conseiller délégué à la Démocratie participative et à la
Communication.

Parc du Grand Troyes : Garnica investit pour l'avenir

Garnica, référence mondiale du contreplaqué en bois de peuplier, a posé la première pierre de sa septième usine sur le Parc du Grand Troyes le 26 mars dernier.



©3IA/PFR

Une usine 4.0 avec le recours à l'intelligence artificielle

Enedis, l'hôtel d'entreprise Le Phare, le self Lafontaine, Ryvia, Unibéo piscine, AG net service, le Centre départemental de gestion... le parc d'activité du Grand Troyes c'est plus de 2200 salariés. Avec l'arrivée de l'usine Garnica, ce sont des **perspectives d'emplois**, 40 mi-2022, une centaine à l'horizon 2023 et près de 300 lorsque l'usine atteindra ses objectifs de production et de développement. En s'implantant sur notre territoire, cette nouvelle filière économique populicole privilégie aussi un schéma d'approvisionnement qui se fonde sur une logique vertueuse de circuit court. La région Sud Champagne est en effet connue pour ses vastes plantations de peupliers de haute qualité.

Une opportunité pour réaménager notre territoire

Plus qu'un poumon économique, la zone d'activité est un bassin de vie. Il participe pleinement à l'attractivité de Sainte-Savine et du territoire. C'est dans cette logique de développement et d'aménagement du territoire, qu'une réflexion collective et d'avenir sur la mutation de l'avenue Gallieni-Leclerc sera très prochainement engagée. **Il devient incontournable de repenser ce trait d'union entre le Pôle gare, le Parc d'activité, Sainte-Savine, les villes voisines-amies, pour faciliter la mobilité et les connections.** Un projet d'intérêt commun dont Sainte-Savine, les collectivités locales et les entreprises du Parc d'activité saisissent déjà tous les enjeux.

Hébergement touristique : déclarer la taxe de séjour

Vous proposez à la location une chambre d'hôte, un meublé tourisme, une résidence principale ou secondaire ?

N'oubliez pas de déclarer le montant des taxes de séjour perçues !

Comment la déclarer ?

Les propriétaires de meublés de tourisme et chambres d'hôtes doivent au préalable effectuer obligatoirement une déclaration en Mairie (article D324-1-1 du Code du tourisme).

Si les hébergeurs encaissent directement les taxes de séjour :

Déclaration sur la plateforme de téléservice du service tourisme de Troyes Champagne Métropole (TCM) <https://taxe.3douest.com/troyes>

Si la location passe par une plateforme intermédiaire (Booking, AirB&B...) : enregistrement des hébergeurs sur la plateforme.

Si durant un trimestre entier, les hébergeurs ont travaillé exclusivement avec ces plateformes, ils doivent déclarer uniquement le nom des plateformes et la période de séjour qui reversent ensuite 2 fois par an les montants collectés à TCM.



©TroyesChampagneMétropole

Attention aux sanctions !



En cas d'absence de perception ou de reversement du produit de la taxe de séjour, une amende forfaitaire de 750 € à 12 500 € s'appliquera.

Déclarez-vous à l'accueil de la Mairie.

3 questions à...

Hugo, président de l'Association des commerçants saviniens

Comment se porte le commerce savinien ?

La crise sanitaire nous a aidé à repenser nos modes de vente et donc, à travailler mieux. Les aides de l'État, les gens qui sont revenus dans les commerces de ville et les habitants nouvellement installés, ont été des facteurs déterminants pour le maintien de nos activités. Sainte-Savine a gardé un esprit de « ville-village ». Il est facile d'y venir consommer, de se garer et de se balader de commerce en commerce. C'est un réel atout.

Quel rôle doit jouer l'association de commerçants ?

Cette Association c'est comme une entreprise : il faut être créatif et viser haut ! Chacun a son rôle à jouer pour maintenir les commerces et dynamiser la ville, même si, de par nos activités, nous avons des intérêts différents. Aujourd'hui nous sommes une trentaine d'adhérents. Mais plus on sera nombreux, plus on sera forts et légitimes auprès de la Municipalité pour mettre en place nos idées et obtenir des réponses concrètes à nos besoins en développement ou tracas quotidiens. Nous avons besoin de réactivité et de lisibilité sur ce que nous pouvons faire ou non. Nous travaillons d'ailleurs sur une charte d'aménagement de son commerce.

Quels sont les projets ?

Nos projets se concentrent pour le moment sur le soutien et l'entraide entre commerçants en créant des espaces de visibilité notamment. Un site internet est en construction et des sacs réutilisables avec le logo de l'Association seront distribués à tous les adhérents pour leurs clients. Dès que nous le pourrons, nous mettrons en place des temps forts pour rassembler commerçants et clients.



Didier Schonbachler,
Gérant de l'**Atelier de la mousse**
3 Rue Jean Monnet

Atelier de la mousse

Début mars, Didier Schonbachler, gérant de l'Atelier de la mousse situé dans le parc du Grand Troyes, décide de rejoindre l'Association des commerçants savinien. Cet artisan-commerçant souhaite ainsi « *faire bouger les choses et être solidaire entre entrepreneurs* ». Son agenda est contraint. Il travaille seul et doit honorer des commandes de mousse venant de loin car son activité est rare dans ce secteur (l'atelier le plus proche se situe à Orléans). « *Cette association c'est aussi une réelle opportunité pour développer mon réseau, me faire connaître un peu plus localement et resserrer ma clientèle* ».

Vous souhaitez remousser vos assises ou créer un matelas sur-mesure pour votre camping-car? Ou peut-être avez-vous besoin d'une nouvelle literie ? Didier saura vous conseiller !

Océane Coiffure

Voici 25 ans que le salon *Océane coiffure* d'Isabelle est installée rue des Noës à Sainte-Savine. Hommes, femmes, enfants, Isabelle et ses deux salariées coiffent tout le monde ! Même si, avoue t-elle, « *depuis la crise sanitaire, les hommes viennent un peu moins...car nous avons une concurrente sérieuse: les tondeuses !* ». Depuis deux ans, Isabelle a décidé d'élargir son activité en ouvrant un espace « *original, cool et décontracté* », dédié à la prothèse capillaire. « *Avec ce nouvel espace, je veux apporter du bien-être à ceux qui ont souffert d'une longue maladie et qui sont victimes d'alopécie* ».

Isabelle Dervin,
Gérante du salon de coiffure
Océane Coiffure
79B Rue des Noës



Quand la culture s'invite chez vous



Les salles de spectacles sont restées fermées mais les grands rendez-vous culturels annuels de ce début d'année ont tout de même été honorés !

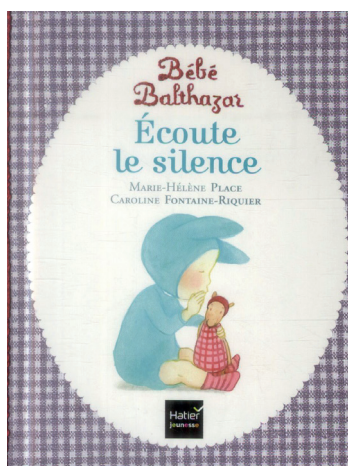
Revivez ainsi la Nuit Celtique et le festival Cours Z'y Vite en vous connectant sur les réseaux sociaux saviniens :



CONSEILS LECTURES

Marie-Hélène Place et Caroline Fontaine-Riquier, *Écoute le silence*

Balthazar et son ours Pépin écoutent le son du coeur, le son des mains, le son du silence. Chut... Tu peux toi aussi écouter le silence.



©Hatier Jeunesse

voudra tenir et sentir le poids du livre, apprendre à tourner les pages...

Bébé Balthazar est une collection de premiers livres issus de la pédagogie de Maria Montessori. Dès son plus jeune âge, vous pouvez lire ce livre à votre bébé. Le tout-petit va entendre la poésie des mots, observer votre bouche qui raconte puis, captivé, il va toucher les images, les mots écrits, et progressivement

Jean-Philippe Blondel, « Un si petit monde »

Le romancier Savinien, Jean-Philippe Blondel vient de publier le deuxième tome de sa trilogie « La grande escapade ».

989 : la planète entière, fascinée, suit heure après heure la chute du mur de Berlin ; la peur du SIDA se diffuse ; la mondialisation va devenir la norme... Un avenir meilleur serait-il possible ? La guerre du Golfe va très vite confirmer que le nouveau monde ressemble à l'ancien. Pendant



©Editions Buihoet Chastel

que les événements se précipitent, les habitants du groupe scolaire Denis Diderot redéfinissent leur place dans la société. Janick Lorrain et Michèle Goubert découvrent qu'on peut vivre sans hommes. Philippe Goubert, indécis, va être soudain confronté à la révélation d'une vocation. Geneviève Coudrier semble inamovible, mais c'est le secret qu'elle cache jalousement qui va soudain faire bouger les lignes.

NOUVEAU



Gratuité de la médiathèque

La Médiathèque municipale devient gratuite le 4 mai 2021 pour les Saviniens, sans conditions d'âge ni de ressources. Un accès facilité à la culture pour tous !

Besançon, Dijon, Châlons-en-Champagne... ont déjà expérimenté la gratuité avec des résultats encourageants : avec la gratuité, ce sont 10 à 50% d'utilisateurs en plus qui fréquentent le lieu.

L'abonnement donnant accès aux autres médiathèques de l'agglomération reste, lui, payant.

Rendez-vous vite dans votre médiathèque avec un justificatif de domicile pour vous abonner.

A noter : la carte réseau Médiathèque Troyes Champagne Métropole reste toujours valable à Sainte-Savine !

ASSOCIATIONS

Subventions : un appui aux associations sportives et solidaires

Cette année, la municipalité a donné un coup de pouce à toutes les associations sportives et celles à vocation solidaire. Une subvention supplémentaire leur a été accordée pour les aider à faire face aux impacts de la crise sanitaire sur leurs activités et finances.

Certaines subventions ont été revues à la baisse pour les associations dont l'activité a été restreinte ou nulle depuis plusieurs mois, notamment du fait de la crise sanitaire. Cette décision a été prise dans une démarche de transparence et de concertation avec l'ensemble du tissu associatif savinien.

Mais pas de panique ! En cas de reprise normale des activités associatives et pour appuyer la relance, les dossiers de demande de subventions exceptionnelles seront ouverts jusqu'au 1er novembre 2021.




De nouvelles associations soutenues en 2021

De nouvelles associations d'intérêt général ou culturelles ont perçu pour la première fois une subvention de la part de la Ville : l'École du Chat de l'Aube, APF France handicap, l'Amicale des Sapeurs Pompiers, Le Trèfle Bleu, Association Foncière de Remembrement et Clés de Scène.

CONTACTS

MAISON DES VIENNES :


52 rue Paul Doumer
03.25.82.40.95 /
maisondesviennes@ste-savine.fr

 MaisondesViennes


ÉCOLE DE MUSIQUE ET DANSE :

1 rue Lamoricière. 03.25.71.39.80
ecole.musique.danse@ste-savine.fr

MÉDIATHÈQUE : 39 avenue Gallieni
03.25.79.98.33 / sainte-savine@troyes-cm.fr

 mediatheque10300

L'ART DÉCO : 70 avenue Gallieni
03.10.72.02.79 / lartdeco@ste-savine.fr
www.lart-deco.com

 lartdeco10

Ce planning est prévisionnel.
Certaines activités et spectacles
seront susceptibles d'être reportés
/ annulés selon l'évolution du
contexte et des mesures sanitaires.

Mai

Le 4 - 10h30

« LE CHAMBOULE-TOUT DE DASH »
Découvrez la programmation informatique
tout en jouant avec le robot Dash.
Pour les enfants à partir de 5 ans.
Gratuit.
Contact / Inscription : Médiathèque

Le 5 - 18h-20h

SOIRÉE MERCREDI EN FAMILLE :
COURSE D'ORIENTATION LABYRINTHE
Gratuit.
Contact / Inscription : Maison des Viennes

Le 6 - 10h30

COMPÉTITION DU MEILLEUR PILOTE
DASH !

Compléter un parcours d'obstacles le plus
vite possible avec Dash le robot, ça vous
tente ? Pour les enfants à partir de 7 ans.
Gratuit.
Contact / Inscription : Médiathèque

Le 6 - 18h

COURSE D'ORIENTATION LABYRINTHE
Ouvert à tous. Gratuit.
Contact / Inscription : Maison des Viennes

Le 7 - 14h30

CUBETTO, LA TÊTE DANS LES ÉTOILES
Venez vous initier à la programmation
informatique grâce au robot Cubetto.
Pour les enfants de 4 à 6 ans.
Gratuit.
Contact / Inscription : Médiathèque

Le 14 - 14h

APRÈS-MIDI JEUX
Pour les enfants à partir de 3 ans.
Gratuit.
Contact / Inscription : Médiathèque

Le 14 - 18h-19h

GROUPE DE SOUTIEN À LA
PARENTALITÉ
« Les addictions »
Contact / Inscription : Maison des Viennes

Le 14

INSTALLATION DU LABO CITOYEN
Première Assemblée des 40 membres du
Labo Citoyen.
Contact : democratie@ste-savine.fr

Le 15 - 10h-12h

ATELIER CRÉATIF
Créer et customiser des objets.
Contact / Inscription : Maison des Viennes

Le 18 - 18h

ATELIER BIEN-ÊTRE : RELAXATION
Dans un lieu extérieur calme et propice à la
détente.
Contact / Inscription : Maison des Viennes

Le 20

PARCOURS D'ORIENTATION À BAR
SUR SEINE
A destination des seniors.
Contact / Inscription : Maison des Viennes

Le 20 - 18h

DE PAGES EN PAGES
Hélène vous présente sa sélection parmi les
toutes dernières nouveautés. Profitez de ce
temps d'échange pour partager vos propres
coups de cœur. Gratuit.
Contact / Inscription : Médiathèque

Le 21 - 18h

SOIRÉE TOURNOI DE SCRABBLE
A destination des seniors.
Contact / Inscription : Maison des Viennes

Le 21 - 20h30

BLUES SESSION
1ère édition de la soirée « Blues » avec les
groupes « Lorenzo Sanchez Quartet » et
Olivier Gotti
Contact / Inscription : L'Art Déco

Le 22 - 9h30

RACONTINES « VOLE, VOLE, VOLE
CERF-VOLANT »
Des histoires, des comptines et des jeux de
doigts pour les enfants de 6 mois à 4 ans.
Gratuit.
Contact / Inscription : Médiathèque

Le 22 - 9h30-11h30

ATELIER PARENT-ENFANT
Massage « Bien Naitre », pour les bébés de 3
à 9 mois
Médiation animale pour les enfants de 3 à
6 ans.
Découverte des instruments et de la danse
avec l'École Municipale de Musique et de
Danse. Gratuit.
Contact / Inscription : Maison des Viennes

Le 22 - 15h30

« LA LÉGENDE DU CERF-VOLANT »
Venez partager des histoires de cerfs-
volants.
Pour les enfants à partir de 5 ans.
Gratuit.
Contact / Inscription : Médiathèque

Le 26 - 9h30

MERCREDI MYTHOLOGIE
Les grands mythes gréco-romains à la
portée des petits.
Pour les enfants à partir de 5 ans.
Gratuit.
Contact / Inscription : Médiathèque

Le 26 - 11h30-18h

FÊTE AU JARDIN
Pique-nique partagé, animations,
jeux, activités pour toute la
famille
Jeu de piste, mandala nature, quizz,
lectures..... Gratuit.
Contact / Inscription : Maison des Viennes

important

Le 28 - 9h30

SORTIE NATURE RANDO À
MONTAIGU
A destination des seniors.
Contact / Inscription : Maison des Viennes

Le 29 - 9H30-11h30

ATELIER PARENT-ENFANT
Massage « Bien Naitre », pour les bébés de 3
à 9 mois
Agilité avec l'installation d'un parcours de
motricité, découverte des abeilles, de la
ruche du miel, pour les enfants de 3 à 6 ans.
Gratuit.
Contact / Inscription : Maison des Viennes

Juin

Tout au long du mois de juin

MOIS DES TOUT-PETITS

Animations dématérialisées avec les professionnels de la petite enfance. A retrouver sur la page Facebook de la médiathèque.

Contact / Inscription : Médiathèque

Le 1er - 19h

RÉCITAL DES ÉLÈVES DE L'ÉCOLE DE MUSIQUE ET DE DANSE

L'Art Déco, 70 av. Gallieni

Contact / Inscription : Ecole Municipale de Musique et de Danse

Le 3 - 9h30 et 10h45

SPECTACLE « VOLUNE » PAR LA COMPAGNIE LE BOCAL À BALEINES

Echoué dans ses pensées, un corps sans relief s'interroge : « Faut-il être rond pour ne pas rester plat ? » Gratuit.

Contact / Inscription : Médiathèque

Le 4 - 18h-19h

GROUPE DE SOUTIEN À LA PARENTALITÉ

« Agressions, harcèlement, prévenir les violences chez les jeunes ». Gratuit.

Contact / Inscription : Maison des Viennes

Les 5/10/11 - 9h30

RACONTINES « PETITS PIRATES »

Des histoires, des comptines et des jeux de doigts pour les enfants de 6 mois à 4 ans. Gratuit.

Contact / Inscription : Médiathèque

Le 8 - 9h30-14h

ATELIER CUISINE ET REPAS PARTAGÉ

Préparez un menu à partir des légumes produits au jardin partagé et dégustez ensemble les préparations.

Contact / Inscription : Maison des Viennes

Le 12 - 9h30

COLORIAGE NUMÉRIQUE « AU BORD DE LA MER »

Pour tous, à partir de 3 ans. Gratuit.

Contact / Inscription : Médiathèque

Le 12 - 10h-12h

ATELIER CRÉATIF

Créer et customiser des objets

Contact / Inscription : Maison des Viennes

Le 15 - 18h

ATELIER BIEN-ÊTRE : RELAXATION

Dans un lieu extérieur calme et propice à la détente.

Contact / Inscription : Maison des Viennes

Le 18 - 18h

POT DE FIN D'ANNÉE DE L'ACCOMPAGNEMENT SCOLAIRE

Pour les familles des enfants et jeunes inscrits à l'accompagnement scolaire.

Contact : Maison des Viennes

Le 19 - 9h-16h30

VENTE DE LIVRES

Vente de livres retirés des collections jeunesse et adultes de la médiathèque à 50 centimes, 1 ou 2 €.

Contact / Inscription : Médiathèque

Le 20 - 19h

FÊTE DE LA MUSIQUE

Animations musicales à travers la ville.

Le 24 - 9h30 et 10h30

MA TOUTE PETITE BOBINE

Lumière tamisée, volume sonore atténué... Venez partager un court-métrage d'animation adapté au jeune public (dès 2 ans). Gratuit.

Contact / Inscription : Médiathèque

Le 25

SORTIE ET PIQUE-NIQUE À SAINT-LYÉ

À destination des seniors. Gratuit.

Contact / Inscription : Maison des Viennes

Le 25 - 18h

NUIT DES LIVRES HARRY POTTER

Lectures, quizz, jeux ... seront au rendez-vous de cette soirée magique !

Pour tous à partir de 3 ans.

Contact / Inscription : Médiathèque

Le 26 - 9h30-11h30

ATELIER PARENT ENFANT

Massage « Bien Naitre », pour les bébés de 3 à 9 mois.

Médiation animale pour les enfants de 3 à 6 ans.

Contact / Inscription : Maison des Viennes

Le 27 - 15h

GALA DE DANSE

Gala de Danse par les élèves de l'Ecole Municipale de Musique et de Danse.

L'Art Déco, 70 av. Gallieni

Contact / Inscription : Ecole Municipale de Musique et de Danse

Les rendez-vous réguliers de la Maison des Viennes

DEVOIRS EN FAMILLE

Les vendredis - 17h-18h

Dans le cadre de l'accompagnement à la scolarité.

Conseils et astuces méthodologiques pour vous aider à suivre les devoirs de votre enfant.

ACTIVITÉS SPORTIVES POUR LES SENIORS

Activités quotidiennes pour garder la forme et le moral

Programmation adaptée au contexte sanitaire

ATELIER JARDIN

Rejoignez les bénévoles du jardin solidaire des Viennes !

Participez à la vie et à l'entretien du jardin, selon vos disponibilités

JARDINER EN FAMILLE

Les mercredis - 10h-11h

Participez, avec votre enfant / petit-enfant à la vie du jardin partagé des Viennes

Préparer la terre, planter, désherber, arroser, cueillir !

ATELIER INFORMATIQUE

Devenez à l'aise avec l'outil informatique en apprenant en toute convivialité !

Thématiques variées et adaptées aux besoins de chacun.

ATELIER COUTURE ET TRICOT

Apprendre ou se perfectionner dans la création de pièces en textiles et laines (vêtements, décoration..)

ATELIER CRÉATIF

Bricolage, loisirs créatifs, décoration, fabrication de produits d'hygiène et de beauté...

ATELIER ALPHABÉTISATION

Apprendre et se perfectionner en langue française

INSCRIPTIONS 2021-2022 ÉCOLE MUNICIPALE DE MUSIQUE ET DE DANSE

Du 1er au 18 juin :

réinscription toutes disciplines
inscription Eveil Musique (3-5 ans) / Danse (dès 4 ans)

Du 21 au 25 juin :

inscription Initiation musique / Formation musicale et Instrument / Batucada / Musiques Actuelles

Reprise des inscriptions à partir du 23 août selon les places disponibles.

ÉCOLE DE MUSIQUE ET DANSE :

1 rue Lamoricière. 03.25.71.39.80
ecole.musique.danse@ste-savine.fr

www.sainte-savine.fr/ecole-de-musique-et-danse

nouveau

A noter !

CONTACTS UTILES

Municipalité

● Accueil Mairie

1 rue Lamoricière
Du lundi au jeudi :
8h30-12h / 13h30-17h30
ven. : 8h30-12h / 13h30-17h
Tél : 03.25.71.39.50
com@ste-savine.fr

● État Civil - Cimetière

1 rue Lamoricière
Du lundi au jeudi :
9h-12h / 13h-17h30
ven. : 9h-12h / 13h-17h
permanence les 1er et derniers
samedi du mois
Tél : 03.25.71.39.60
etatcivil@ste-savine.fr

● Service urbanisme

1 rue Lamoricière
Lundi au jeudi : 8h30-12h /
13h30-17h / Vendredi : 8h30-
12h / 13h30-16h30
Tél : 03.25.71.39.55
urbanisme@ste-savine.fr

● Police Municipale

72 avenue Gallieni,
du lundi au vendredi
8h30-12h / 14h-17h
Tél : 03.25.82.05.33
Urgence : 06.80.68.95.61
police.municipale@ste-savine.fr

En dehors des horaires d'ouverture :

Composez le 17

Vie quotidienne

● Vie quotidienne

Recyclage, problème de
voisinage...

1 rue Lamoricière
Tél : 03.25.71.39.50

● Permanence logement

Le lundi matin, sur RDV au CCAS
(2 bis rue Lamoricière)
tél : 03.10.72.03.90
accueil.ccas@ste-savine.fr

● Démocratie locale

Tél : 03.10.72.03.84
democratie@ste-savine.fr

● Collecte des déchets

Troyes Champagne Métro.
Tél : 03.25.45.27.30

● Déchets encombrants

Collecte sur RDV (auprès de
Troyes Champagne Métro.)
Tél : 03.25.45.27.30

Vie sociale

● Animation de la vie locale

Familles, Seniors, animations
tout public...

Du lundi au vendredi :
8h30-12h / 13h30-17h
MAISON DES VIENNES
52 rue Paul Doumer
Tél : 03.25.82.40.95
maisondesviennes@ste-savine.fr

● C.C.A.S

2 Bis rue Lamoricière
Tél : 03.10.72.03.90
accueil.ccas@ste-savine.fr

● Assistance sociale

Sur RDV, contactez la
pôle des Solidarités au
03.25.42.43.44

● Point Conseil Emploi

Le mercredi, jeudi et
vendredi : 9h-12h / 14h-17h.
Tél : 03.10.72.03.86

● Conciliateur de justice

Sur RDV le mercredi matin de
9h30 à 11h30 en Mairie
Tél : 03.25.71.39.50

Enfance et Jeunesse

● Guichet accueil / secrétariat

(inscriptions scolaires -
restauration scolaire - accueils
périscolaire et extrascolaire -
accueil de loisirs)
du lundi au vendredi :
8h30-12h / 13h30-17h
Maison des Viennes
52 rue Paul Doumer
Tél : 03.25.82.40.95
maisondesviennes@ste-savine.fr

● CMJ

Tél : 06.75.13.97.26
cmj@ste-savine.fr

Culture

● Médiathèque

Mardi : 14h-19h -
Mercredi :
10h-12h / 14h-18h -
Jeudi / Vendredi : 16h-18h
Samedi : 10-12h / 13h30-17h
39 avenue Gallieni
Tél : 03.25.79.98.33
sainte-savine@troyes-cm.fr

● Ecole municipale de Musique et de Danse

1 bis rue Lamoricière
Tél : 03.25.71.39.80
ecole.musique.danse@
ste-savine.fr

● L'ART DECO

Tél : 03.10.72.02.79
lartdeco@ste-savine.fr
www.lart-deco.com

Développement durable

● Service Dev. durable

Tél : 03 25 71 39 50
devdurable@ste-savine.fr

ETAT CIVIL

DÉCÈS

ANTONOFF vve DEMAY Jeanne
ARALDI Jacqueline
BARCHAIN vve JOBARD Jeannine
BOGÉ Renée
BRINDANI César
BROCARD vve MERTRUD Ginette
CHRIST Sarah
CLÉMENCEL vve LÉGLISE Madeleine
D'ABREU Rolande
DHEURLE Jean-Pierre
DI CATERINO Nicola
DO CARMO LEITE ép. FERREIRA Ana
DOS SANTOS Victor
DOUÉ Etienne
FERTÉ Philippe
FONTAINE Cathy
FOURNIER Guy
FRESSIN Colette
GONÇALVES José
GYSIN Marcel
HENRY Jean-Claude

LANDART ép. HANNU Monique
LECLERT ép. PINON Josette
LEFÈVRE Agnès
LEFOL Suzanne
MARCOUT Albert
MASSON Maurice
MATHAUT ép. POUILLOT Marie-Chantal
MAZINGAND vve GIORDAN Danièle
MESKI Mohamed
MONIOT Laurent
NGUYEN Van Ut
PÉCHEUR vve FORMET Bleurette
PÉNELON Joseph
PILLON Robert
PRUNIER Clovis
ROUSSET ép. CRUCHANT Léone
SÉBIRE Huguette
VIOLETTE vve ROBERT Jocelyne
ZIMA Robert

MARIAGES

CROQUET Nicolas et EL BARAWY Amal
DUGARD Pierre et BITETTI Sophie
POTAUFEUX Romain et CHAUVE Julie
PRIGENT Thomas et LEIX Caroline
ROSALES Sofian et BERGHOUS Imane
SAMSON-EMMANUEL TERENCE et HUGEL Karen

NAISSANCES

BARDINON Arthur
BENAOUDA Meryam
BERTRAND Élla
BIOT CATTANI Arthur
BOUTAHAR Israe
CAMPAGNOLI Malo
CHENIOUNI Nour
COLOU Dailhy
DAOUDI Adel
DE SENRA Élios
DELAINE Emma
DIALLO Elie-Eliël
DÔ Liam
DOS SANTOS MAGAL-
HAES Catalya
EL MESSAOUDI Soumaya
FAURE GHYSDAËL Charlie
GOB TROUPE Maërick
GOSTIAUX Charlotte
HERANNEY Eléana
HO Lucy
JEGOU Kalvynn
LE TRIONNAIRE Amaël
LEGER Mayly-Rose
MULLER FROMONT Alma
NGUYEN Isaac
OURSANA Ylies
PETIT LEPAGE Jeanne
POILVERT Emma
RUTYNA Anna
SILVAN Emrys
VUONG Roxane
ZIDANE Adem

Comme le prévoit la loi du 27 février 2002, lorsque la commune diffuse un bulletin d'information, un espace est réservé à l'expression des conseillers n'appartenant pas à la majorité municipale.

SAVIPLUS 2020

Contact : moser.a@ste-savine.fr

Ne laissons pas la vie quotidienne des Saviniens se dégrader !

Dans le lourd contexte actuel, de nombreuses personnes nous ont fait part de leurs inquiétudes concernant leur vie quotidienne.

Nous avons été alertés sur la présence perturbatrice d'individus passablement alcoolisés en bas du parking de Bil et dans le passage de l'Abbé Pierre. Des mamans sont inquiètes pour leurs enfants empruntant ces passages pour aller aux écoles Brisson et Payeur.

Avec les beaux jours, les lieux sensibles - la Chapelle du Parc, le mail Bidault, la Maison des Viennes et le parking du cimetière -, risquent de retrouver les nuisances déjà subies par les riverains. Pourquoi les caméras de

vidéoprotection budgétées dès 2019 ne sont-elles toujours pas posées ? Quelle action de la police municipale ?

Nous avons aussi fréquemment été alertés sur la propreté urbaine qui laisse à désirer dans différents quartiers, et sur le fait que de nombreux masques jonchent trottoirs, allées, voies piétonnes, parcs... Comment la municipalité compte-t-elle remédier à cette situation déplorable ?

La voie des Viennes, lieu très prisé des Saviniens, est très dégradée. Nous souhaitons vivement que la municipalité intervienne auprès de T.C.M. afin que soit engagée sa remise en état promise depuis 2019 ! L'éclairage de la piste cyclable de la Chapelle du Parc a été vandalisé...

Au-delà de l'aide aux commerçants, qu'en est-il de l'aide aux personnes et familles de plus en plus touchées par la crise que nous subissons ? Quelles actions nouvelles adaptées aux besoins ont été mises en place ?

Le bien-être des Saviniens se construit au quotidien.

Les élus Saviplus sont présents, attentifs aux besoins de tous les Saviniens et vigilants sur l'action de la municipalité. En attendant de pouvoir assurer une permanence régulière Saviplus 2020 à la mairie, vous pouvez nous contacter à notre adresse mail : 2020saviplus@gmail.com.

Groupe SAVIPLUS
Alain MOSER
et ses colistiers.

ENSEMBLE POUR SAINTE-SAVINE

Contact : avenir.saviniens10@gmail.com / www.facebook.com/AvenirSaviniens

Une opposition pas systématique !

Aujourd'hui le rôle de l'opposition ne doit pas être systématique, mais utile et vertueux. Dans la période actuelle, où nous sommes confrontés à une situation sanitaire et sociale sans précédent, il convient de pouvoir dialoguer, échanger et construire un projet de qualité pour notre ville et ses habitants. La nouvelle équipe municipale semble avoir pris la mesure de cet enjeu. Elle est incontestablement plus respectueuse

de notre engagement au service des Saviniens.

La récente présentation des orientations budgétaires fut l'occasion de nous démontrer que notre opposition, lors du dernier mandat, n'était pas infondée ! En effet, elle pointe un réel manque d'anticipation dans la gestion des dossiers, l'absence de planification dans le nécessaire entretien du patrimoine bâti, et celui de la voirie en piteux état dans notre ville. Elle souligne de nombreux désordres à l'Art Déco, au

centre Dolto, au centre de tir, etc.

Le travail ne manque pas pour redonner à Sainte-Savine et aux Saviniens, des infrastructures et des services de qualité.

La volonté est là ... les actes devront suivre, nous y veillerons.

Anne-Marie ZELTZ,
Loïc BOSSUAT et K. DHULST.

RASSEMBLEMENT NATIONAL POUR SAINTE-SAVINE

Contact : croquet.n@ste-savine.fr

On a su lors du conseil municipal du 18/03/21 (à voir), la gestion calamiteuse de l'ancienne municipalité; je cite « Avant 2020, le ratio budgété/réalisé laisse entendre que la collectivité était jusqu'ici soit dans la difficulté d'instruire ses dossiers, soit qu'elle avait mal appréhendé sa capacité à faire ou à faire faire, mobilisant de fait plus de crédits qu'elle n'était en réelle capacité d'utiliser, ce

potentiellement au détriment de projets prioritaires », des budgets non utilisés à plus de 70% certaines années ! Quand on repense que M. Moser lors de l'élection municipale nous vantait qu'il était le seul à même de gérer !

On a lu dans l'Est-Eclair les propos de Mme Zeltz concernant la fermeture de classes de collège : « nous sommes gestionnaires des collèges et nous n'avons

pas eu d'informations à ce sujet ». Ils ont la Région, le Département sont proches du gouvernement et veulent nous faire croire leur ignorance.

Nicolas CROQUET.

PENSER ET AGIR
POUR LA VILLE DE
DEMAIN !



Innovation

idées



LABO CITOYEN



© Ville de Sainte-Savine (0300) - mars 2021 - illustrations : Freepik

OUVERT AUX
SAVINIENS
DÈS 16 ANS

40 MEMBRES :
20 VOLONTAIRES
20 TIRÉS AU SORT

CONTACT :
03.10.72.02.84
DEMOCRATIE@
STE-SAVINE.FR

Candidatures
du 19 avril
au 7 mai

PLUS D'INFO :
WWW.SAINTE-
SAVINE.FR

SAINTE
SAVINE